

LYCEE FULBERT - CHARTRES

LYCEENS CITOYENS

INTITULE DU PROJET : «La contraception et la sexualité : comment s'informer ?».

THEMATIQUE : prévention

PUBLIC CONCERNE :

- directement : 10 classes de seconde (320 élèves) et des classes de 1ères.
- indirectement : Les autres élèves de lycée (1ères et Terminales)
- autre public concerné : BTS, Enseignants, documentaliste, surveillants, CPE, les membres du Conseil d'administration (parents d'élèves, agents, collectivités...) et les membres du CESC.

OBJECTIFS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT :

- favoriser la réussite en seconde : recentrer les élèves sur la scolarité en agissant préventivement sur les conduites à risque parasitant la scolarité : éviter l'absentéisme, éviter les préoccupations extra scolaires
- favoriser la réussite des élèves aux examens
- lutter contre l'absentéisme et le décrochage

CONTENU :

ORIGINES DU PROJET : quadruple constat :

- augmentation des demandes des pilules du lendemain (30%)
- abandons d'étude pour cause de grossesse (3 en 2007/2008)
- syndrome dépressif suite à des IVG
- méconnaissance des élèves de leur anatomie et préjugés sur la contraception

PREPARATION :

- enquête auprès de 10 classes de seconde, soit 230 élèves (quelques exemples : 49.6% des filles pensent encore que la pilule fait grossir, 24.8% des filles pensent qu'il faut l'accord des parents pour prendre la pilule, 79.5 % des garçons pensent que la fécondation n'a lieu qu'une semaine par mois...°.

Face à ce constat, il a été décidé de mener une action forte auprès des élèves cette année 2008/2009 avec les élèves et des professeurs :

- les élèves interviendront dans certaines actions directement auprès de leurs pairs (SIDA, affiches...)
- les professeurs de SVT participeront (hors programme) sur un rappel anatomique.

LES ACTIONS MENEES :

- participation active des élèves lors de la journée mondiale de lutte contre le SIDA (animation, élaboration d'affiches....)

- réalisation par les élèves, d'affiches sur la question : « comment, pourquoi se procurer la pilule du lendemain ? » et sur « Qu'est ce que l'IVG ? » et conception d'une exposition avec l'aide des élèves de l'option histoires des arts.

- intervention des élèves dans les classes, avec l'appui de membres de l'équipe éducative, pour répondre aux questions des autres élèves à la suite de la diffusion des affiches.

- sensibilisation / information par une rencontre sur site, avec les membres du planning familial (présentation et fonctionnement, modalités des prises en charge...) et rencontre avec les membres du centre anonyme de dépistage.

- participation à des ateliers inter actifs animés par des comédiens (Association OLYMPIO) sur le thème de la sexualité responsable ; les élèves interviendront dans le cadre de jeux de rôle qui les mettront en situation.

- intervention de l'infirmière et de l'assistante sociale dans les classes, auprès des élèves : présentation de leur rôle, intervention sur les conduites à risques, notamment alcool et sexualité, respect de l'autre...et sur les préoccupations des élèves apparues dans le cadre d'une enquête préalablement menée.

- préparation avec les élèves infirmières de l'IFSI de CHARTRES, d'une action sur l'accès à la contraception.

PARTENARIATS EXTERIEURS :

Nom de l'organisme partenaire	Secteur d'activité	Lieu d'activité	Nature du partenariat
OLYMPIO	Association	SURESNES	Animation de séances de théâtre inter actives
Planning familial	Santé et social	CHARTRES	Intervention

CALENDRIER de mise en œuvre du projet : octobre 2008 à décembre 2009 : préparation avec les élèves infirmières de l'IFSI de CHARTRES, d'une action sur l'accès à la contraception.

LES PRODUCTIONS : réalisation d'affiches sur : « comment, pourquoi se procurer la pilule du lendemain ? », « qu'est-ce que l'IVG ? »

EVALUATION AU REGARD DES OBJECTIFS DE L'ACTION :

- élaboration de questionnaires distribués à la fin de chaque action

BUDGET PREVISIONNEL :

DEPENSES		RECETTES		
Frais de dossiers	50,00 €	Lycée	687,50 €	
OLYMPIO	2 600,00 €	Foyer socio éducatif/Maison des Lycéens	€	
Déplacements locaux	100,00 €	Autres	€	
		Subvention demandée au Conseil régional	2 062,50 €	75 %
TOTAL	2 750,00 €		2 750,00 €	

Avis du groupe de travail thématique : favorable

Montant de la subvention proposée : 2 062,50 €

Commission permanente du 20 février 2009